

Températures estivales ce week-end et pas de pluviométrie efficace, les irrigations seront valorisées sur la plupart des cultures.

Prévisionnel climatique de la semaine

Tendances météo pour la semaine à venir

Indice de confiance	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5
V 09/06	S 10/06	D 11/06	L 12/06	M 13/06	M 14/06	J 15/06
T°min	14 °C	13 °C	16 °C	17 °C	13 °C	13 °C
T°max	24 °C	28 °C	32 °C	25 °C	25 °C	26 °C
ETP*	4 mm	5 mm	6 mm	4 mm	4 mm	5 mm

Météo de la semaine à venir :

Temps ensoleillé ou légèrement couvert. Les probabilités de pluies consécutives sont faibles. Les températures sont conformes aux normales de saison avec néanmoins un pic de chaleur dimanche.

Les ETP moyennes seront de l'ordre de 5 mm pour les 7 jours à venir (soit environ 32 mm/semaine)

Source des données : Météo France 36, plainchamps.com et meteociel.fr
Pour plus de renseignements sur la météo locale : **08 99 71 02 36** (numéro payant)

Stades des cultures et consommations à prévoir

Semaine du 09/06 au 08/06 soit 7j

ETP cumulées prévisionnelles		32 mm
BLE	*kc	
Épiaison à 20 j après Epiaison	1	32 mm
ORGE PRINTEMPS		
Épiaison	1	32 mm
20 jours après épiaison	1	32 mm
POIS PRINTEMPS		
Floraison	1,2	38 mm
10 jours après fin floraison	1	32 mm
MAÏS	kc*	
6 feuilles	0,6	19 mm
10 feuilles	0,8	26 mm
14-16 feuilles	0,9	29 mm

* kc : coefficient cultural

Pois de Printemps : La majorité des parcelles de l'Indre sont au stade **fin Floraison**. L'irrigation doit se poursuivre (**30-35mm/tours d'eau**) encore 10 à 15 j, stade limite d'avortement des dernières gousses formées, Pour l'instant, 0 à 60 mm d'irrigation ont été nécessaires en fonction des sols et localisations.

Orge de Printemps : Les stades varient de floraison à grossissement du grain. Arrêt des irrigations 15 à 20 j après le stade « 50 % épis sortis », selon la profondeur de sol. Cela devrait se produire entre le 15 et le 20 juin. Attention, l'irrigation post épiaison augmente les risques de verse, et peut diminuer le calibrage. Diminuer les doses (25 mm) si vous intervenez à ce stade avec des buses de petit diamètre.

Maïs : La majorité des parcelles sont au stade 10 feuilles visibles, voire plus. En l'absence de pluies, les réserves en sols séchant seront épuisées dans 2 à 6 jours. Un tour d'eau peut être envisagé sur ces sols superficiels (30 mm)



Etat des réserves utiles sur Maïs (06/06/2017)

	Fouzon Modon	Indrois Tourmente Indre aval	Théols	Indre médian	Creuse aval Anglin	Bouzanne et Creuse amont	Indre Amont
Pour une réserve utile de 70 mm (30 mm de RFU)	Guilly	Murs	Issoudun	Déols	Le Blanc	Tendu	Montgivray
Etat de la Réserve (mm)	41 mm	42 mm	42 mm	53 mm	44 mm	57 mm	44 mm
Cumul irrigations réalisées (mm)	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
Nb de jours de réserve avant épuisement RFU	3 j	3 j	3 j	6 j	4 j	7 j	4 j
Pour une réserve utile de 120 mm (50 mm de RFU)	Guilly	Murs	Issoudun	Déols	Le Blanc	Tendu	Montgivray
Etat de la Réserve (mm)	91 mm	92 mm	91 mm	103 mm	94 mm	107 mm	94 mm
Cumul irrigations réalisées (mm)	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
Nb de jours de réserve avant épuisement RFU	11 j	11 j	11 j	14 j	12 j	15 j	12 j

Bilan pluviométrique au 06 juin

Bassins versants	Fouzon Modon	Indrois Tourmente Indre aval	Théols	Indre médian	Creuse aval Anglin	Bouzanne et Creuse amont	Indre Amont	
Station météorologique de référence	Guilly	Murs	Issoudun	Déols	Le Blanc	Tendu	Montgivray	Moyenne Départ.
* ETP cumulées semaine n-1	28 mm	29 mm	28 mm	28 mm	30 mm	27 mm	27 mm	28 mm
* Pluies cumulées semaine n-1	14 mm	15 mm	14 mm	27 mm	21 mm	26 mm	14 mm	19 mm
* Somme températures (6-30) semaine n-1	83 °j	85 °j	83 °j	81 °j	87 °j	85 °j	83 °j	84 °j
* Déficit hydrique cumulé depuis le 1er mars : (somme ETP) - (somme pluies)	102 mm	103 mm	102 mm	84 mm	114 mm	38 mm	99 mm	92 mm

Les pluies de la semaine passée ont varié de **15 à 30 mm selon les postes**. Le déficit climatique s'est encore creusé d'une dizaine de mm en moyenne.

Etat des ressources en eau

Bilan hydrologique		08/06/17						
Bassins versants	Creuse	Bouzanne	Indre Amont	Indre aval	Ringoire	Trégonce	Théols	Fouzon Modon
Station de référence	Le Blanc	Velles	Ardentes	Saint Cyran du Jambot	Déols	Vineuil	Sainte Lizaigne	Meusnes
Débites enregistrés station de référence (m3/s)	28,00	0,55	0,90	4,90	0,18	0,09	2,00	1,70
Tendance depuis les dernières mesures								
DSA (1er niveau restriction)(m3/s)	5,40	0,45	0,68	2,40	0,15	0,02	0,48	0,74
Indicateur : Débit réel / DSA	5,2	1,2	1,3	2,0	1,2	4,0	4,2	2,3
Date dernière mesure	08/062017	08/062017	08/062017	08/062017	08/062017	08/062017	08/062017	08/062017

Source : <http://www.hydro.eaufrance.fr>

Valeur DSA gestion collective agriculteurs

Tendance globalement à la baisse des débits pour la majorité des cours d'eau (différence des débits avec la semaine passée > 5 %), à l'exception des secteurs Indre amont, Bouzanne et Indre aval.

Restrictions d'usages : un maintien des restrictions

Les restrictions en cours :

Les bassins versants concernés :

La Trégonce et la Ringoire (hors gestion volumétrique)

USAGES DE L'EAU	MESURES APPLICABLES DES LE FRANCHISSEMENT DU :		
	Débit seuil d'alerte (DSA) : Débit moyen en dessous duquel une activité utilisatrice d'eau ou des fonctions du cours d'eau ou de la nappe d'accompagnement est compromise	Débit d'alerte renforcée (DAR) : Débit intermédiaire entre le débit seuil d'alerte et le débit d'étiage de crise	Débit d'étiage de crise (DCR) : Débit moyen en dessous duquel il est considéré que la survie des espèces aquatiques n'est plus assurée et à partir duquel tout prélèvement est interdit
Eaux superficielles	Interdit de 12h à 18h tous les jours	Interdit de 8h à 20h tous les jours	Interdit
Forages en nappes calcaires du jurassique	Autorisé	Interdit de 12h à 18h tous les jours	Interdit de 8h à 20h tous les jours
Forages hors nappe du jurassique	Autorisé	Autorisé	Interdit de 12h à 18h tous les jours

Cas de l'utilisation des réserves : L'arrosage et l'irrigation agricole à partir des réserves préalablement constituées avant l'entrée en vigueur des limitations et des suspensions provisoires **sont autorisés sans restriction d'horaires sauf prescription spécifique prévue par un arrêté préfectoral**. Le remplissage des retenues est interdit.

Prochain message : **Vendredi 16 juin**

AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'agriculture de l'Indre
 24, rue des Ingrains
 36022 CHATEAUROUX CEDEX
www.indre.chambagri.fr
 02.54.61.61.88

Contacts : **Annie LE GALL** et **Dimitri DESLANDES**
 Services Agronomie et Environnement & Territoires
 Email : annie.legall@indre.chambagri.fr
dimitri.deslandes@indre.chambagri.fr